Image not found or type unknown

Retrait de plainte quelle conséquence

Par **Cfaf1997**, le **03/04/2022** à **01:22**

Bonjour,

Mon mari a été victime d'une usurpation d'identité concernant une cession de véhicule de la part d'un membre de sa famille (Véhicule donné à son beau frere, qui lui s'est fait passer pour mon mari pour revendre le véhicule).

Cela fait + de 8mois et aucun documents n'as été effectué (carte grise,assurance ect) nous avons recu une contravention et avons fait les demarches necessaire auprès de la prefecture et de l'ants et mon mari a porter plainte contre cette personne...

Mais cela causant de gros problème dans sa famille il se voit dans l'obligation de retirer sa plainte, le faux cerfa fait à son nom sera til débloqué et considéré comme valide apres son retrait de plainte ??

Toute les administration concernées savent que c'est un faux et on recu la copie du dépot de plainte , mais une enquete sera t elle qund meme effectuée ?

Justice sera t elle faite pour ce délit ? meme avec un retrait de plainte ? ou est ce que tout le dossier tombera à l'eau et tout sera débloqué pour l'usurpateur qui pourra se servir comme bon lui semble du faux cerfa ? à t on une possibilité de récupéré la voiture sans plainte ?

Merci pour votre précieuse aide , j'ai tout tenté , joins les commissariat , la préfécture ... je ne sais plus quoi faire et suis déséspéré de la situation ..

Cordialement

Par **Marck.ESP**, le **03/04/2022** à **08:16**

Bonjour

Dans quelques cas (injures par exemple), le retrait de plainte entraîne l'arrêt des poursuites, mais seul le Procureur de la République peut choisir d’abandonner les charges ou alors poursuivre la personne visée

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés